



VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 28 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mars à 10 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-quatre mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle Joliot Curie, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Aline LAUTRIE, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Brahim NOUI, Chantal WAGON, Rudy CARLIER, Marie-Paule PLESSIS, Djamel BOUTECHICHE, Anne-Cécile LEVRAY, Eric ZELAZNY, Françoise PLATEAU, Christophe LOURDAUX, Amel SAIDI, Ludovic ALVAREZ, Corinne DESPREZ, Bernard MOREL, Marie-Françoise CARLIER, Miguel VALLADARES, Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOOUZ, Freddy KACZMAREK, Walid TRARI

Absents ayant donné procuration : Alexandra DANIELCZYK à Freddy KACZMAREK

Monsieur Walid TRARI a été désigné secrétaire de séance

4 – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6 et R.123-7,

Considérant que le CCAS de la commune est géré par un conseil d'administration composé en nombre égal de maximum 8 membres élus par le conseil municipal en son sein et de maximum 8 membres nommés par le maire,

Considérant que, conformément à l'article R.123-7 du code de l'action sociale et des familles, le conseil municipal est compétent pour fixer le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS,

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 16 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS auquel s'ajoute le Président.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir en avoir délibéré,
A l'unanimité,
DECIDE

De fixer à 17 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS.

Le Secrétaire de Séance



Walid TRARI

Pour copie conforme,
Le Maire



Bernard CZECH